



## FICHE DE DONNEES DE SECURITE BUTANONE

### SECTION 1: IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/DU MÉLANGE ET DE LA SOCIÉTÉ/L'ENTREPRISE

#### 1.1. Identificateur de produit

|                               |                                                                            |
|-------------------------------|----------------------------------------------------------------------------|
| Nom commercial                | BUTANONE                                                                   |
| No du produit                 | 100130, 102667                                                             |
| Synonymes, Nom Déposé         | METHYLETHYLCETONE , MEK, ETHYL METHYL KETONE, BUTAN-2-ONE, MS-3, MEK SHELL |
| Numéro d'enregistrement REACH | 01-2119457290-43                                                           |
| No CAS                        | 78-93-3                                                                    |
| No Index CE                   | 606-002-00-3                                                               |
| No CE                         | 201-159-0                                                                  |

#### 1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisations identifiées Industrie solvant

#### 1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Distributeur Univar  
17, Av Louison Bobet  
94132 FONTENAY-SOUS-BOIS  
France  
+33 (0)1 49 74 80 80  
+33 (0)1 49 74 81 11  
sds@univareurope.com

#### 1.4. Numéro d'appel d'urgence

numéro ORFILA (INRS)  
+ 33 (0)1 45 42 59 59  
Emergency Contact Number (Outside Office Hours)  
+441865 407333  
Sds No. 587

### SECTION 2: IDENTIFICATION DES DANGERS

#### 2.1. Classification de la substance ou du mélange

##### Classification (CE 1272/2008)

|                                |                                                 |
|--------------------------------|-------------------------------------------------|
| Risques Physiques et Chimiques | Flam. Liq. 2 - H225                             |
| Pour l'homme                   | EUH066;Eye Irrit. 2 - H319;STOT Single 3 - H336 |
| Pour l'environnement           | Non classé.                                     |

Classification (67/548/CEE) F;R11 Xi;R36 R66 R67

L'intégralité du texte des phrases de risque et des mentions de danger figure à la Section 16.

#### 2.2. Éléments d'étiquetage

No CE 201-159-0  
Étiquette Conforme A La Norme (CE) N° 1272/2008

## BUTANONE

**Mention D'Avertissement**

Danger

**Mentions De Danger**

H225

Liquide et vapeurs très inflammables.

H319

Provoque une sévère irritation des yeux.

H336

Peut provoquer somnolence ou vertiges.

**Conseils De Prudence**

P210

Tenir à l'écart de la chaleur/des étincelles/des flammes nues/des surfaces chaudes. - Ne pas fumer.

P261

Éviter de respirer les

poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols.

P280

Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.

P305+351+338

EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

P304+341

EN CAS D'INHALATION: s'il ya difficulté à respirer, transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer.

P311

Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.

**Informations supplémentaires figurant sur l'étiquette**

EUH066

L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.

2.3. Autres dangers

## SECTION 3: COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

3.1. Substances**Nom commercial**

BUTANONE

**Numéro d'enregistrement**

01-2119457290-43

**REACH****No CAS**

78-93-3

**No Index CE**

606-002-00-3

**No CE**

201-159-0

**Commentaires Sur La Composition**

Les données indiquées sont conformes aux dernières directives CE en date.

## SECTION 4: PREMIERS SECOURS

4.1. Description des premiers secours**Inhalation**

Emmener immédiatement à l'air frais la personne exposée. Consulter un médecin si les troubles persistent.

**Ingestion**

Garder au repos, au chaud et à l'air frais. Rincer immédiatement la bouche et boire beaucoup d'eau (200-300 ml). Consulter un médecin.

**Contact avec la peau**

Enlever immédiatement les vêtements souillés et laver la peau avec de l'eau et du savon. Consulter un médecin si les troubles persistent.

## BUTANONE

### Contact avec les yeux

Rincer abondamment et immédiatement à l'eau pendant 15 minutes au maximum. Enlever les lentilles de contact et bien écarquiller l'oeil. Consulter immédiatement un médecin. Continuer à rincer.

### 4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

#### Inhalation

L'inhalation de vapeurs peut provoquer somnolence et vertiges.

#### Ingestion

Peut causer des gênes en cas d'ingestion.

#### Contact avec la peau

Un contact prolongé peut entraîner des rougeurs, de l'irritation et de la peau sèche.

#### Contact avec les yeux

Peut causer une irritation grave des yeux.

### 4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Aucunes recommandations, mais les premiers soins peuvent néanmoins être requis en cas d'exposition, inhalation ou ingestion accidentelle du produit. En cas de doute : CONSULTER RAPIDEMENT UN MEDECIN !

## SECTION 5: MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

### 5.1. Moyens d'extinction

#### Moyens d'extinction

En cas d'incendie, utiliser une mousse résistante à l'alcool, le dioxyde de carbone, la poudre ou l'eau pulvérisée.

#### Moyens d'extinction inappropriés

En cas d'incendie ne pas appliquer un jet d'eau étant donné qu'il élargira le feu.

### 5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

#### Produits de combustion dangereux

Une décomposition thermique ou un brûlage peut libérer des oxydes de carbone et d'autres gaz ou vapeurs toxiques.

#### Risques particuliers

Oxydes de : Carbone.

### 5.3. Conseils aux pompiers

#### Procédures De Lutte Contre L'Incendie

Établir une digue pour collecter l'eau d'extinction. Utiliser de l'eau pulvérisée pour refroidir les récipients.

#### Équipement de protection pour le personnel de lutte contre le feu

Porter un appareil respiratoire autonome et un vêtement de protection complet en cas d'incendie.

## SECTION 6: MESURES À PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

### 6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Respecter les conseils de prudence décrits dans cette fiche de données de sécurité. Interdiction de fumer et d'utiliser une flamme ouverte ou d'autres sources d'inflammation. Prendre des mesures contre les charges électrostatiques. Assurer une ventilation efficace.

### 6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

IMMÉDIATEMENT avertir l'autorité nationale sur l'environnement aquatique ou une autre autorité compétente en cas de déversements ou émissions dans les réseaux d'eau.

### 6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Absorber avec une matière inerte, humide et incombustible, puis rincer la zone avec de l'eau. Recueillir la matière déversée en récipients, bien sceller et livrer pour élimination selon la réglementation locale.

### 6.4. Référence à d'autres sections

Porter des vêtements de protection comme décrit dans la rubrique 8 de cette fiche de données de sécurité.

## SECTION 7: MANIPULATION ET STOCKAGE

### 7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

## BUTANONE

Faire très attention de ne pas renverser la matière et éviter du contact avec la peau et les yeux. Éloigner de la chaleur, des étincelles et des flammes nues. Éviter l'inhalation de vapeurs et aérosols. Assurer une ventilation adéquate.

### 7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Garder les récipients hermétiquement fermés. Entreposer dans le récipient original. Éloigner de la chaleur, des étincelles et des flammes nues.

#### Critères De Stockage

Entreposage des liquides inflammables.

### 7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Les utilisations identifiées pour ce produit sont indiquées en détail à la Section 1.2.

## SECTION 8: CONTRÔLES DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

### 8.1. Paramètres de contrôle

| Appellation | NORM E | VME - 8 Hrs |                       | VLE - 15 Min |  | Obs. |
|-------------|--------|-------------|-----------------------|--------------|--|------|
| BUTANONE    | VLEP   | 200 ppm     | 600 mg/m <sup>3</sup> |              |  |      |

VLEP = Valeurs limites d'exposition professionnelle.

#### DDSE

|              |             |            |      |                   |
|--------------|-------------|------------|------|-------------------|
| Industrie    | Dermique    | Long terme | 1161 | ma/ka/jour        |
| Industrie    | Inhalation. | Long terme | 600  | mg/m <sup>3</sup> |
| Consommateur | Dermique    | Long terme | 412  | ma/ka/jour        |
| Consommateur | Inhalation. | Long terme | 106  | mg/m <sup>3</sup> |
| Consommateur | Oral        | Long terme | 31   | ma/ka/jour        |

#### CPSE

|            |       |       |
|------------|-------|-------|
| Eau douce  | 55.8  | mg/l  |
| Eau de mer | 55.8  | mg/l  |
| ITER       | 709   | mg/l  |
| Sédiment   | 284.7 | mg/ka |
| Sol        | 22.5  | mg/ka |

### 8.2. Contrôles de l'exposition

#### Équipements de protection



#### Mesures d'ingénierie

Assurer une ventilation efficace. Respecter les valeurs limites d'exposition professionnelle et réduire au minimum le risque d'inhalation de vapeurs.

#### Protection respiratoire

Si la ventilation est insuffisante, une protection respiratoire appropriée doit être disponible.

#### Protection des mains

Les gants en caoutchouc de butyle sont recommandés. Trouver le gant le plus approprié en concertation avec le fournisseur des gants qui peut indiquer le délai de rupture de la matière constitutive du gant.

#### Protection des yeux

Porter des lunettes de sécurité approuvées.

#### Autres Mesures De Protection

Porter un tablier en caoutchouc. Porter des chaussures en caoutchouc.

#### Mesures d'hygiène

Se laver après le travail et avant de manger, de fumer et avant d'aller aux toilettes. Enlever promptement tout vêtement mouillé ou contaminé. Se laver rapidement en cas de contact avec la peau ou contamination de la peau. Laver les vêtements contaminés avant de les porter à nouveau. Défense de manger, de fumer ou de placer des fontaines à eau à proximité de la zone de travail.

## BUTANONE

### SECTION 9: PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

#### 9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

|                                                       |                     |
|-------------------------------------------------------|---------------------|
| Aspect                                                | Liquide clair.      |
| Couleur                                               | Incolore.           |
| Odeur                                                 | Âcre.               |
| Solubilité                                            | Soluble dans l'eau. |
| Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition | 79 - 81             |
| Point de fusion (°C)                                  | -86                 |
| Densité relative                                      | 0.805 @ 20          |
| Densité Volumique                                     | 804 - 806 kg/m3     |
| Densité de vapeur (air=1)                             | >1                  |
| Pression de vapeur                                    | 9.3 kPa @ 20        |
| Taux d'évaporation                                    | 6                   |
| Viscosité                                             | 0.52 cSt @ 25       |
| Solubilité (G/100G H2O@20°C)                          | 26.3                |
| Point d'éclair                                        | -4                  |
| Temperature d'auto-inflammation (°C)                  | >450                |
| Limite D'Inflammabilité - Inférieure (%)              | 1.8                 |
| Limite D'Inflammabilité - Supérieure (%)              | 11.5                |

#### 9.2. Autres informations

|                                    |     |
|------------------------------------|-----|
| Poids Moléculaire                  | 72  |
| Composés organiques volatils (COV) | YES |

### SECTION 10: STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

#### 10.1. Réactivité

Réaction avec: Les agents oxydants forts.

#### 10.2. Stabilité chimique

Stable à température normale et l'emploi recommandé.

#### 10.3. Possibilité de réactions dangereuses

##### **Polymérisation Dangereuse**

Ne polymérise pas.

#### 10.4. Conditions à éviter

Éviter les températures excessives pendant de longues périodes. Éviter la chaleur, les flammes et d'autres sources d'inflammation.

#### 10.5. Matières incompatibles

##### **Matières À Éviter**

Oxydants forts.

#### 10.6. Produits de décomposition dangereux

Oxydes de : Carbone.

### SECTION 11: INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

#### 11.1. Informations sur les effets toxicologiques

##### Toxicité aiguë:

Toxicité aiguë (DL50 orale)

> 2193 mg/kg Rat

# BUTANONE

OECD 423

## Toxicité aiguë (DL50 dermique)

> 5000 mg/kg Lapin

OECD 402

## Inhalation

Les vapeurs peuvent irriter l'appareil respiratoire ou les poumons. Les vapeurs peuvent provoquer somnolence et vertiges.

## Ingestion

Peut causer des douleurs à l'estomac ou des vomissements. Peut entraîner des nausées, des maux de tête, des vertiges et de l'enivrement.

## Contact avec la peau

Irritant pour la peau. L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.

## Contact avec les yeux

Irritant pour les yeux.

## SECTION 12: INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

### Écotoxicité

Les composants du produit ne sont pas classés comme dangereux pour l'environnement. Cependant, on ne peut pas exclure la possibilité d'effets nocifs ou dangereux pour l'environnement des déversements majeurs ou fréquents.

#### 12.1. Toxicité

##### Toxicité Aiguë Pour Les Poissons

Ne pas considéré comme toxique pour les poissons.

CL 50, 96 H, Poisson, mg/l 1690

Ce 50, 48 H, Daphnia, mg/l 5091

#### 12.2. Persistance et dégradabilité

##### Dégradabilité

Le produit est facilement biodégradable.

#### 12.3. Potentiel de bioaccumulation

##### Potentiel de bio-accumulation

Aucune donnée sur la bioaccumulation n'est disponible.

#### 12.4. Mobilité dans le sol

##### Mobilité :

Ce produit est soluble dans l'eau.

#### 12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Ce produit ne contient aucune substance PBT ni vPvB.

#### 12.6. Autres effets néfastes

Non déterminé.

## SECTION 13: CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

### Informations générales

Ne pas percer ou brûler, même pas après vidange. Les chiffons et similaires mouillés avec des liquides inflammables doivent être jetés dans des seaux ignifuges spéciaux. Les déchets sont classifiés comme des déchets dangereux. Éliminer dans une décharge autorisée conformément aux réglementations locales d'élimination des déchets.

#### 13.1. Méthodes de traitement des déchets

Éliminer les déchets et résidus conformément aux règlements municipaux.

## BUTANONE

## SECTION 14: INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

**Généralités** Porter un vêtement de protection complet pendant la manipulation de ce produit.

14.1. Numéro ONU

No. UN (ADR/RID/ADN) 1193

No. UN (IMDG) 1193

No. UN (ICAO) 1193

14.2. Nom d'expédition des Nations unies

**Désignation officielle de transport** ETHYL METHYL KETONE (METHYL ETHYL KETONE)

14.3. Classe(s) de danger pour le transport

Classe ADR/RID/ADN 3

Classe ADR/RID/ADN Classe 3 : Liquides inflammables.

No. D'Étiquette ADR 3

Classe IMDG 3

Classe/Division ICAO 3

Étiquettes De Transport

14.4. Groupe d'emballage

Groupe d'emballage ADR/RID/ADN II

Groupe d'emballage IMDG II

Groupe d'emballage ICAO II

14.5. Dangers pour l'environnement

**Substance Dangereuse Pour L'Environnement/Polluant Marin**

Non.

14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

EMS F-E, S-D

Code Hazchem •2YE

No. De Danger (ADR) 33

Code restriction de tunnel (D/E)

14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueilIBC

Non applicable.

## SECTION 15: INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

## BUTANONE

### Législation UE

Règlement (CE) n o 1907/2006 du Parlement européen et du Conseil du 18 décembre 2006 concernant l'enregistrement, l'évaluation et l'autorisation des substances chimiques, ainsi que les restrictions applicables à ces substances (REACH), instituant une agence européenne des produits chimiques, modifiant la directive 1999/45/CE et abrogeant le règlement (CEE) n o 793/93 du Conseil et le règlement (CE) n o 1488/94 de la Commission ainsi que la directive 76/769/CEE du Conseil et les directives 91/155/CEE, 93/67/CEE, 93/105/CE et 2000/21/CE de la Commission, avec modifications.

### 15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Une évaluation de la sécurité chimique a été effectuée.

## SECTION 16: AUTRES INFORMATIONS

### Commentaires De Mise À Jour

OBS: Lignes en marges signifient des corrections importantes par rapport à la version précédente.

|                                     |                  |
|-------------------------------------|------------------|
| <b>Date de révision</b>             | 26.07.2010       |
| <b>Révision</b>                     | 01               |
| <b>No FDS</b>                       | 587              |
| <b>État De La Fiche De Sécurité</b> | Approuvé.        |
| <b>Date</b>                         | 26.07.2010       |
| <b>Signature</b>                    | Jitendra Panchal |

### Phrases - R (Texte Intégral)

|     |                                                                          |
|-----|--------------------------------------------------------------------------|
| R11 | Facilement inflammable                                                   |
| R36 | Irritant pour les yeux.                                                  |
| R66 | L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau. |
| R67 | L'inhalation de vapeurs peut provoquer somnolence et vertiges.           |

### Mentions De Danger Completes

|        |                                                                          |
|--------|--------------------------------------------------------------------------|
| EUH066 | L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau. |
| H225   | Liquide et vapeurs très inflammables.                                    |
| H319   | Provoque une sévère irritation des yeux.                                 |
| H336   | Peut provoquer somnolence ou vertiges.                                   |